



SEANCE DU 29 JUIN 2017

Date d'envoi de la convocation : 23/06/2017

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 180

Nombre de votants : 207

Secrétaire de séance : Christèle CASTELEIN

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 29 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 18 h 00 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît (à partir de 19h23), ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie (jusqu'à 20h30), ROINE Philippe suppléant de BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BASTIAN Frédéric (jusqu'à 20h02), BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan (jusqu'à 22h), DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRÉS Henri, DIESNY Joël, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉ Christian, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN Albert, GOSSELIN Bernard, GOSSWILLER Carole, GOUREMAN Paul, GROULT André, GRUNEWALD Martine, DIGNE Bernard suppléant de GUERARD Jacqueline, GUÉRIN Alain, GUYON Sophie à partir de 19h12 et jusqu'à 22h37, HAIZE Marie-Josèphe, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique (à partir de 19h53), GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOUIVET Benoît, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, POIGNANT Jean-Pierre suppléant de LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LALOË Evelyne, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence, LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOEUR François, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, BROSTIN Jacques suppléant de LEMOIGNE Jean-Paul, LECONTE Emilie suppléante de LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louise, LEPOITTEVIN Gilbert, COUTANCEAU Martine suppléante de LEPOITTEVIN Michel, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric (à partir de 19h09 et jusqu'à 22h37), LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Yvonne, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, NOYE Evelyne, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PILLET Patrice, PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEAU Roger, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne (jusqu'à 22h28), THIEULENT Lydia, TIFFREAU Danièle, TISON Franck (à partir de 19h37 et jusqu'à 21h47), TRAVERS Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VEILLARD Rodolphe, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (à partir de 19h44), VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

ARRIVE Benoit (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN jusqu'à son arrivée à 19h23), BALDACCI Nathalie (pouvoir à Gilbert VILLETTE à partir de 20h30), BASTIAN Frédéric (pouvoir à BESUELLE Régine à partir de 20h02), BROQUAIRE Guy (pouvoir à LEFEVRE Hubert, CHARDOT Jean-Pierre (pouvoir à HAMELIN Jacques), D'AIGREMONT Jean-Marie (pouvoir à GOSELIN Bernard), DELAUNAY Sylvie (pouvoir à LEPOITTEVIN Gilbert), DENIAUX Johan (pouvoir à VILTARD Bruno à partir de 22h), FAGNEN Sébastien (pouvoir à BURNOUF Hervé), FEUARDANT Marc (pouvoir à ROUSSEAU Roger), GILLES Geneviève (pouvoir à LEQUERTIER Colette), GODEFROY Annick (pouvoir à GRUNEWALD Martine), GUYON Sophie (pouvoir à HOUIVET Benoit jusqu'à son arrivée à 19h12), GUYON Sophie (pouvoir à TIFFREAU Danièle à partir de 22h37), HAMEL Bernard (pouvoir à LECOQ Jacques), HEBERT Dominique (pouvoir à BAUDIN Philippe jusqu'à son arrivée à 19h53), LE PETIT Philippe (pouvoir à ASSELINE Yves), LEBONNOIS Marie-Françoise (pouvoir à VIVIER Nicolas), LEFRANC Bernard (pouvoir à CATHERINE Arnaud), LEQUILBEC Frédéric (pouvoir à CASTELEIN Christèle à partir de 22h37), LERECULEY Daniel (pouvoir à GODIN Guylaine), LESEIGNEUR Hélène (pouvoir à BOUILLON Jean-Michel), LETERRIER Richard (pouvoir à NICOLAÏ Michel), LOUISET Michel (pouvoir à HOULLEGATTE Jean-Michel), MATELOT Jean-Louis (pouvoir à POTTIER Bernard), MIGNOT Henri (pouvoir à LEQUERTIER Joël), PEYPE Gaëlle (pouvoir à MAGHE Jean-Michel), POUTAS Louis (pouvoir à VIGNET Hubert), REVERT Sandrine (pouvoir à LECHEVALIER Guy), ROUSSEL Pascal (pouvoir à FEUILLY Hervé), VARENNE Valérie (pouvoir à DELESTRE Richard), VILTARD Bruno (pouvoir à LEPETIT Jacques jusqu'à son arrivée à 19h44), THEVENY Marianne (pouvoir à SEBIRE Nelly à partir de 22h28), TISON Franck (pouvoir à THIEULENT Lydia à partir de 21h47).

Excusés : BRECZY Rolande, BROQUET Patrick, CAUVIN Bernard, DIGARD Antoine, FALAIZE Marie-Hélène, GOSELIN-FLEURY Geneviève, HAMON-BARBE Françoise, HUET Catherine, JOURDAIN Patrick, POIDEVIN Hugo, ROUXEL André, TARDIF Thierry, LEQUILBEC Frédéric (arrive à 19h09), TISON Franck (arrive à 19h37).

Délibération n°2017-123

Compétence facultative « Enseignement Supérieur et Recherche »

Exposé

Le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche relève de plusieurs actions, dont certaines ont été codifiées dans le code de l'éducation. Ainsi, l'article L216-11, introduit par la loi Notre du 07 août 2015, dispose *« Dans le cadre de leurs schémas de développement universitaire et scientifique propres et en cohérence avec les contrats pluriannuels d'établissement, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent contribuer au financement des sites et établissements d'enseignement supérieur et établissements de recherche implantés sur leur territoire, ainsi qu'aux œuvres universitaires et scolaires. »*. L'article L211-7 stipule : *« Dans le respect de la carte des formations supérieures instituée par l'article L. 614-3, l'Etat peut confier aux collectivités territoriales ou à leurs groupements la maîtrise d'ouvrage de constructions ou d'extensions d'établissements d'enseignement supérieur relevant des divers ministres ayant la tutelle de tels établissements »*.

Cette compétence est aujourd'hui exercée sur notre territoire par la ville de Cherbourg en Cotentin (auparavant par la Communauté Urbaine de Cherbourg) et le Syndicat Mixte du Cotentin (suivant l'article 2 de ses statuts).

Ainsi, la CUC est intervenue dès la fin des années 80 en matière d'immobilier universitaire (construction de bâtiments sous maîtrise d'ouvrage déléguée), mais aussi pour favoriser l'animation et la promotion de l'enseignement supérieur. Ceci a été poursuivi par Cherbourg-en-Cotentin.

Par ailleurs, chaque année depuis sa création, le Syndicat Mixte du Cotentin (ancien EPCI du département de la Manche) mobilise des sommes importantes pour le soutien aux projets « recherche et enseignement », mais aussi pour la maintenance des locaux universitaires.

A travers ces actions, le pôle d'enseignement supérieur du Cotentin a été conforté.

Avec la création de notre communauté d'agglomération, le Syndicat Mixte du Cotentin est appelé à être dissous au 31/12/2017 et la reprise de ses actions doit être pour la communauté d'agglomération une priorité, en faveur de l'attractivité territoriale et du développement de l'offre de formations supérieures pour les jeunes de notre territoire. Les formations, mais aussi la recherche, doivent être

encouragées en lien avec les besoins des entreprises, afin de favoriser le développement économique du Cotentin.

Le soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche ayant vocation à être porté au niveau de la communauté d'agglomération, il est proposé d'une part que cette compétence soit inscrite dans nos statuts dès le 1^{er} janvier 2018, et d'autre part que la communauté d'agglomération mette en perspective cette politique publique à travers l'élaboration d'un schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche.

S'agissant d'une compétence facultative, il convient de faire application du CGCT ; les membres de la communauté d'agglomération (à savoir les 132 communes) sont appelés à formuler leur avis dans un délai de 3 mois à la majorité qualifiée. A défaut de délibération dans le délai stipulé, l'avis est réputé favorable.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Cotentin,

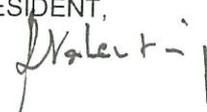
Vu l'avis favorable de la Commission Promotion et Attractivité,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 197 – Contre : 0 – Abstentions : 12) :

- **Inscrit** dans les statuts de la Communauté d'Agglomération du Cotentin au 01 janvier 2018 la compétence facultative « Enseignement Supérieur et Recherche » ainsi libellée :
 - « Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche suivant les dispositions du code de l'éducation. Actions de développement, d'animation et de promotion. Soutien à la vie étudiante. »
- **Sollicite** à cet effet l'avis des membres de la communauté d'agglomération qui devront se prononcer à la majorité qualifiée dans un délai de 3 mois.
- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 11/07/2017
et publication ou notification
du : 07/07/2017



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 11/07/2017
et publication ou notification
du : 07/07/2017

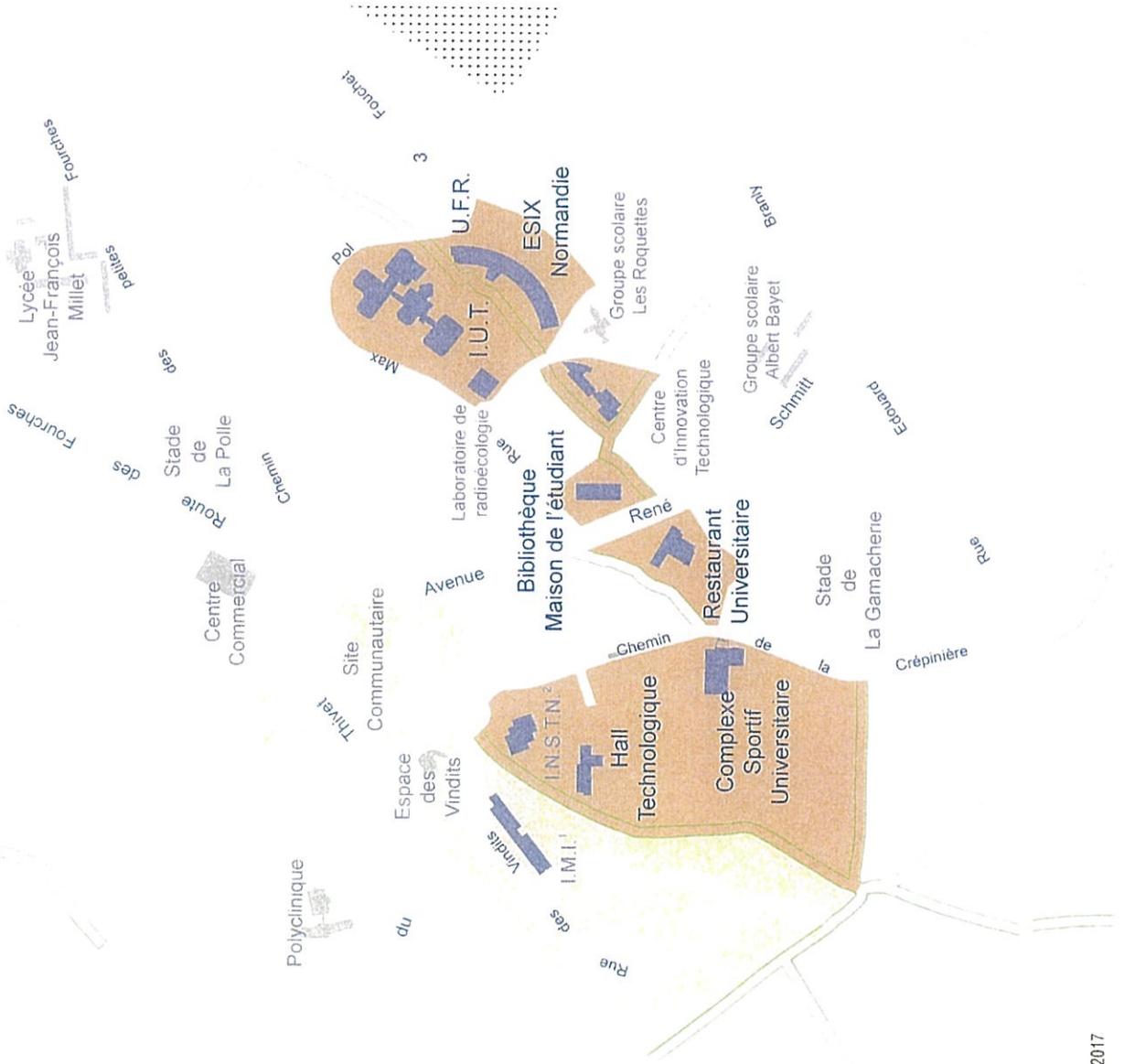
Organisme	Diplôme	Formation	Effectifs
UFR	Licence pro	Licence Pro Gestion des déchets et démantèlement en environnement nucléaire (AGEDDEN) - UFR Sciences/INSTN	10
		Licence pro maintenance en milieu nucléaire - UFR sciences + lycée locqueville	13
		Assistant commercial export Trilingue - UFR langues	17
IUT Cherbourg-Manche	DUT	Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)	97
		Génie Industriel et Maintenance (GIM)	85
		Techniques de Commercialisation (TC)	202
		Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) options : petites et moyennes organisations, finances, comptabilité, ressources humaines	139
		Licence professionnelle	
		Systèmes automatisés et réseaux industriels (SARI)	22
		Gestion des ressources humaines (GRH)	23
ESIX Normandie		Management de la qualité - sécurité - environnement (MQSE)	30
		Conseiller gestionnaire de clientèle (CGC)	21
	Ingénieur		
		Ingénieur en Génie des Systèmes Industriels (GSI)	265
Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (Intechmer)	Cadre Technique	Production et Valorisation des Ressources Marines (PVRM)	25
	Bachelor	Génie de l'Environnement Marin (GEM)	24
Lycée ALEXIS DE TOCQUEVILLE		Bachelor "océanographie"	52
	BTS		
		Conception Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (CRCI)	32
		Maintenance des systèmes de production (MS)	47
		Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA)	45
		Métiers du notariat	44
		Technico Commercial	32
		Métiers de la mode	32
		MPSI	45
		Maths Physiques	38
Lycée PRIVE THOMAS HELYE	BTS	Assurances	28
		Assistant gestion PME/PMI	54
Lycée MILLET	Classe préparatoire	Santé	40
		Lettres Supérieures	64
Lycée Professionnel SAUXMARAIS	BTS	Métiers de l'Eau	24
	Diplôme d'Etat	Formation en Soins Infirmiers	221
ESAM	Diplôme National d'Arts		
	Classe préparatoire	Publique aux concours d'entrée des écoles supérieures d'arts français	19
GROUPE FIM			24
	BTS	Gestionnaire d'unité commerciale	58
		Assistant de Gestion (AG PME-PMI)	26
	Licence Pro	Comptabilité et Gestion (CG)	20
		Gestion des Organisations et de Projet (GOP)	10
		Economie et Gestion (sciences comptables et financières)	29
EAMEA	Master 1 et 2	Responsable Manager de la Distribution	11
	Ingénieur	Management (Compta-comptôle-audit)	58
	Ingénieur en Génie Atomique option réacteur nucléaires		non connu
	TOTAL		2026

ANNEXE G

Le site universitaire



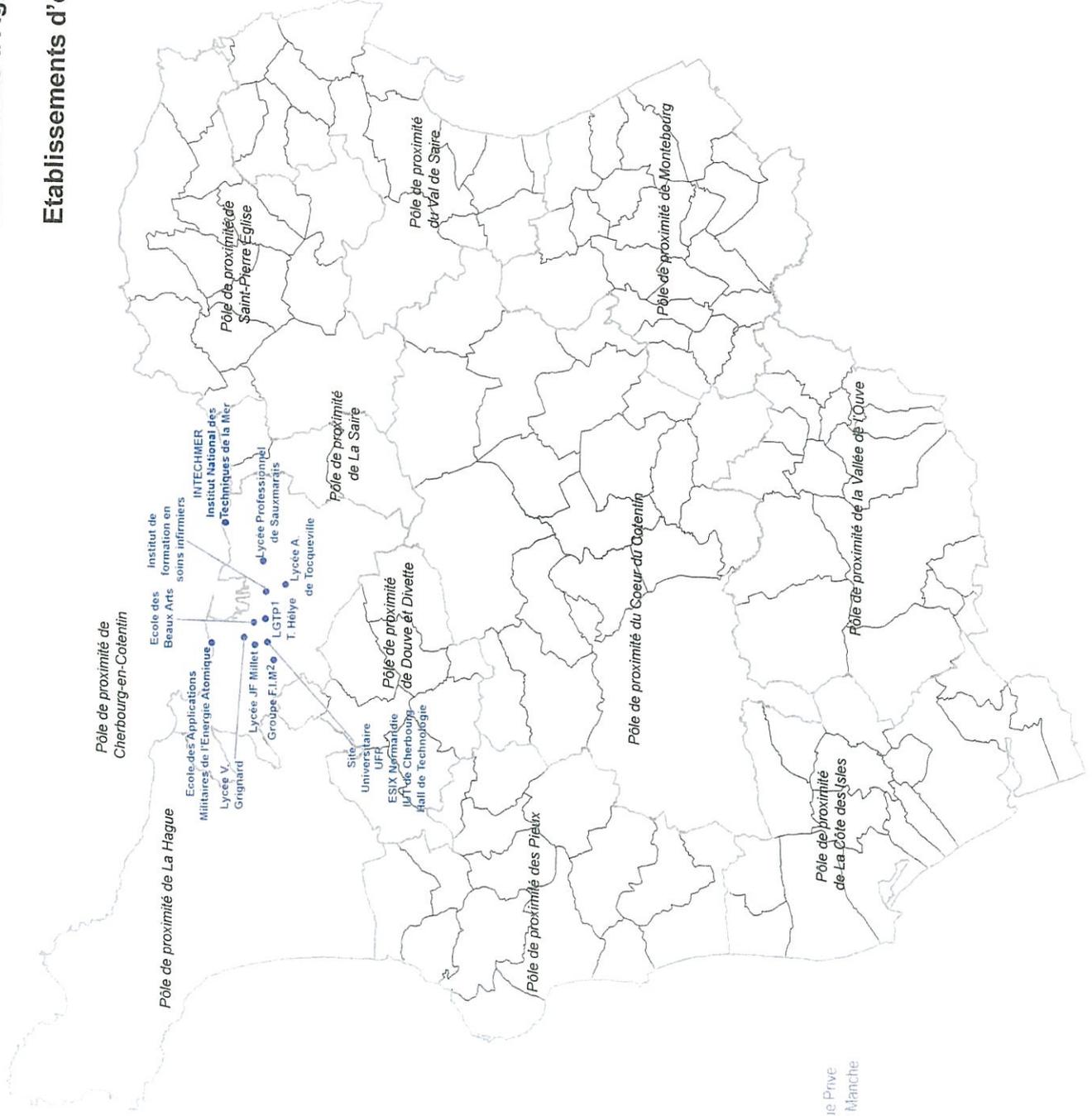
Cherbourg-en-Cotentin
Situation du secteur universitaire



- 1 Institut de Management Industriel
- 2 Institut National des Sciences et Techniques Nucléaire
- 3 Unité de formation et de recherche

Communauté d'Agglomération Le Cotentin

Etablissements d'enseignement supérieur



Lycée Général et Technologique Privé
Formation Interconsulaire de la Manche